Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Service de l'enseignement technique** **Sous-direction des politiques de formation et d'éducation** **Bureau de l'action éducative et vie scolaire** **78 rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **DGER/SDPFE/2020-577** **21/09/2020**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 16/10/2020
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Prix littéraire "Pégase jeunes" – Édition 2021

Destinataires d'exécution
Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des DOM Services régionaux de la formation et du développement Services de la formation et du développement Etablissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelles Agricoles Etablissements d'enseignement agricole privés sous contrat Fédérations de l'enseignement agricole privés sous contrat

Résumé : la présente note de service précise les modalités de participation au jury du prix littéraire "Pégase jeunes" mis en œuvre conjointement par le comité équestre de Saumur, l'Académie Pégase et la DGER.

1 - Contexte

Le comité Équestre de Saumur organise depuis 25 ans le festival AR(T)CHEVAL, devenu en 2015 les "Européennes des Arts Équestres".

Dans le cadre de ce festival, des artistes professionnels français et étrangers sont invités à créer des œuvres inédites sur le thème du cheval. Des lieux d'exposition investissent la ville de Saumur et l'académie Pégase, académie littéraire, récompense un ouvrage, contribuant à une large diffusion de la culture équestre.

L'équitation de tradition française est inscrite depuis 2011 au Patrimoine Mondial immatériel de l'Humanité par l'UNESCO. Des colloques rassemblant des personnalités scientifiques et techniques, couplés avec des démonstrations de cavaliers, sont organisés par l'École Nationale d'Équitation et le comité équestre de Saumur pour diffuser et faire connaître les principes de cet "art".

De son côté, l'enseignement agricole permet à de très nombreux jeunes de poursuivre dans des formations hippiques du CAPa à la licence professionnelle. Ces formations conduisent à de nombreux métiers : gestion d'entreprise hippique, (élevage, centre d'entraînement, centre équestre), maréchal ferrant, soigneurs d'équidés, jockey, ...

La direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER), le comité équestre de Saumur et l'Académie Pégase, ont organisé en 2015-2016 et en 2017-2018 le prix "Pégase jeunes", et souhaitent le reconduire en 2020-2021. Ce prix est décerné par des jeunes de l'enseignement agricole, public et privé sous contrat, de filières hippiques.

2 - Mise en œuvre du prix Pégase Jeunes

Objectifs

Il s'agit de :

- Promouvoir la pratique de la langue française pour les jeunes de filières professionnelles ;
- Développer la culture équine ;
- Favoriser la pluridisciplinarité entre les disciplines générales et techniques ;
- Favoriser les débats et la confrontation d'idées et de points de vue ;
- Rencontrer des professionnels du monde équin.

Modalités de participation

La participation au jury du prix "Pégase jeunes" est ouverte aux classes de filières hippiques, en formation initiale sous statut scolaire ou par apprentissage, conduisant au :

- Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole/Palefrenier soigneur
- Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole/Lad cavalier d'entraînement
- Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole/Maréchal ferrant
- Baccalauréat professionnel/Conduite et gestion de l'entreprise hippique
- Brevet Professionnel/Responsable d'entreprise hippique

Le choix des établissements peut se porter soit sur une classe entière, soit sur un groupe classe.

Les établissements souhaitant participer au jury "Pégase jeunes", devront faire parvenir au bureau de l'action éducative et de la vie scolaire (BAEVS), le formulaire de candidature (annexe 1) avant le **16 octobre 2020** à l'adresse suivante : concours-baevs.dger@agriculture.gouv.fr.

Un comité de sélection, présidé par la DGER, choisira 5 établissements.

Les jeunes de ces cinq établissements retenus devront lire 2 ouvrages entre novembre 2020 et juin 2021.

A la suite des lectures, les 5 établissements organiseront des séances spécifiques, pendant lesquelles les élèves pourront échanger, argumenter et confronter leurs opinions sur les 3 ouvrages lus. Une fiche synthétique d'une page, fruit des débats en classe, devra être rédigée pour chacun des trois ouvrages et transmise au BVIE de la DGER fin juin 2021 à l'adresse concours-baevs.dger@agriculture.gouv.fr.

Chaque classe ou groupe-classe devra désigner en son sein, 2 élèves qui les représenteront lors des débats du jury final, qui se tiendra en octobre 2021 à l'École Nationale d'Équitation de Saumur. Les 5 classes ayant participé au projet y seront accueillies par le comité équestre de Saumur. Les jeunes participants désigneront le lauréat du prix "Pégase jeunes".

Ce regroupement sera aussi l'occasion de rencontrer des professionnels du monde équin.

3 - Echéancier

- 16 octobre 2020 : envoi du formulaire de candidature (annexe 1) au BAEVS à l'adresse : concours-baevs.dger@agriculture.gouv.fr
- Novembre 2020 : comité de sélection - choix des 5 établissements
- Novembre 2020 à juin 2021 : lecture des 3 ouvrages, débats et choix des 2 représentants par établissement pour le jury final
- 18 juin 2021 : envoi des fiches synthétiques des 3 ouvrages à l'adresse concours-baevs.dger@agriculture.gouv.fr
- Octobre 2021 : regroupement des 5 classes à l'École Nationale d'Équitation de Saumur

4 - conditions financières

- Les ouvrages sont remis gracieusement par l'IFCE
- L'hébergement pour la nuit précédant le jury final et la restauration à l'École Nationale d'Équitation de Saumur sont pris en charge par la DGER
- Les frais de déplacement et de restauration sont à la charge des établissements

5 - Personnes ressources à la DGER/BVIE

- Edouard SCHERRER : edouard.scherrer@agriculture.gouv.fr - chargé de mission culture
- Franck FEUILLATRE : franck.feuillatre@agriculture.gouv.fr - chef du BAEVS

La Directrice Générale de
L'Enseignement et de la Recherche

Isabelle CHMITELIN

ANNEXE 1

Formulaire de candidature
Prix Pégase Jeunes Édition 2021
A envoyer avant le 16 octobre 2020 à l'adresse concours-baevs.dger@agriculture.gouv.fr

Établissement

Nom de l'établissement : _____

Région : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Nom et prénom du chef d'établissement : _____

Référent du projet

Nom - Prénom : _____

Fonction : _____

Courriel : _____

Classe ou groupe classe

Filière : _____

Niveau de formation : _____

Nombre d'élèves : _____

Enseignants impliqués dans le projet

Nom - Prénom : _____

Discipline : _____

Nom - Prénom : _____

Discipline : _____

Nom - Prénom : _____

Discipline : _____

Je soussigné(e) _____ ***directrice/directeur de l'établissement*** _____ ***souhaite que la classe ou le groupe-classe*** _____ ***s'engage dans le prix littéraire Pégase Jeunes.***

Cachet de l'établissement ***Signature du Chef d'établissement***